



francetélévisions

Pôle Sud Ouest

Les syndicats CGT/SUD/SNJ/CFDT/CGC/CFTC/FO

France3 Pôle Sud Ouest, le 27 septembre 2012

Mesdames et Messieurs Les Députés,

La presse locale et nationale se fait l'écho depuis plusieurs semaines des difficultés financières de France Télévisions et de leurs répercussions sur les programmes et les salariés.

La télévision publique française est sous-financée depuis plusieurs années, mais une chaîne est actuellement plus particulièrement soumise à des plans d'économies et de réduction de ses programmes, celle qui vous est proche, celle que vous connaissez le mieux, celle dont vous croisez les salariés sur le terrain, dans les studios : France 3, la télévision publique régionale.

Le constat est navrant. En 15 ans, les programmes régionaux ont progressivement disparu des antennes et avec eux tout un pan de la création audiovisuelle en région. Un recul programmé que n'ont pas compensé les ouvertures d'éditions locales d'information. Ultime étape, aujourd'hui c'est l'information elle-même qui est sacrifiée au profit... d'un grand rien ! La télévision qui prenait le temps d'aller sur le terrain, à la rencontre du citoyen, de tourner des formats longs pour raconter notre territoire a de moins en moins sa place en région. L'ambition d'une télévision de proximité, à fort rayonnement local, aux missions pédagogiques et citoyennes, diffusant des programmes de fond sur notamment, la culture, l'agriculture, l'industrie, l'économie et les initiatives locales, a donc été abandonnée par les gouvernements successifs.

Une disparition progressive, masquée par un tour de passe-passe qui permet d'afficher de plus en plus de faux créneaux régionaux, alors que le contenu diffusé n'a rien à voir avec la vie de notre territoire. Un véritable leurre pour la Tutelle, le conseil d'Administration de FTV et les politiques ? Ainsi, l'antenne dite « régionale » propose aux téléspectateurs un florilège d'émissions multi-rediffusées, produites aux 4 coins de la France, dont l'éditorial laisse perplexe quant au lien avec leur région de diffusion.

Sous couvert de proximité et d'économies, la direction de France 3 explique que désormais il faut coller à son redécoupage administratif qui représente un quart de la France sans aucune cohérence éditoriale ! En ce qui nous concerne, « France 3 Pôle Sud Ouest », va désormais de Montpellier à Poitiers en passant par Toulouse, Bordeaux et Limoges. Une certaine notion du Sud Ouest vue depuis Paris, la proximité vue selon France Télévisions, un alibi pour ne plus fabriquer ni diffuser de programmes (hors information) propres aux territoires régionaux.

Quant aux économies générées par le regroupement de 5 antennes en pôle, sur qui et pour quel projet sont-elles réalisées ? Les pôles de France 3 auront bientôt 3 années d'exercice mais la direction de France Télévisions refuse d'en effectuer un bilan. Pourquoi ce refus alors que la direction du pôle Sud Ouest nous annonce en septembre 2012 un plan d'économies, le gel de postes d'exploitants (techniciens, journalistes), la suppression d'éditions locales, en raison d'un déficit budgétaire prévisible à fin 2012 ?

Pourtant, des économies, il y en a eu sur l'emploi, les chiffres sont là : 897 équivalents temps pleins en 2010, un objectif de 824 à la fin de l'année 2012. Mais dans la même période, la création de la structure pôle Sud Ouest a généré une strate supplémentaire de cadres de direction et de cadres en ressources humaines et communication.

Quels ont donc été les postes supprimés, au profit de quoi et pour quels objectifs ? Une chose est sûre, cela n'a pas dynamisé les programmes régionaux.

En effet, pour cette rentrée 2012, nous atteignons une côte d'alerte encore jamais atteinte avec un niveau d'activité très limité dans nos antennes, ce qui pose question sur notre raison même d'exister. Nos cars de captation régionaux ne sortent quasiment plus. L'outil est là, en région, mais ne sert plus...

Après la suppression des programmes régionaux, la direction de France 3 Sud Ouest vient d'annoncer la fermeture des 12 éditions locales d'information, deux semaines à la Toussaint, une semaine à Noël. Les Journaux régionaux pourraient eux aussi être amputés voire regroupés et le Soir 3 « mutualisé » entre plusieurs antennes. Avant fermeture définitive ?

Dans un premier temps, ce sont les emplois précaires qui sont touchés directement, des précaires dit « historiques » à la hauteur de leurs années de présence dans l'entreprise. Depuis 10 ans, un très faible pourcentage de CDD a pu bénéficier d'embauche en CDI.

Aujourd'hui, les décisions brutales de la direction les envoient directement vers Pôle Emploi ... et les prud'hommes. Un véritable plan social pour ces CDD qui représentent environ 15% des effectifs globaux de France 3. Un boomerang qui restera à la charge de la collectivité, via les Assedic, mais aussi de France Télévisions lorsque les tribunaux auront requalifié ces emplois en CDI pour CDD abusif. Quelle gabegie !

Et demain, quel avenir pour tous ces jeunes qui sortent des écoles de journalisme ou de filières techniques audiovisuelles ? Hier, France 3 en région offrait un potentiel d'emplois dans l'audiovisuel. Demain, les portes seront fermées. A quoi cela sert-il donc de promouvoir

les filières d'apprentissage, comme cela se fait depuis quelques années à France Télévisions, notamment en région, si c'est pour ne pas être en mesure de proposer de l'activité avec un emploi à la clé en fin de parcours ?

Pourtant, la télévision publique régionale a un fort potentiel de développement dû à son maillage du territoire français et aux professionnels qui y travaillent. Mais les gouvernements successifs n'ont jamais clairement défini la vocation régionale de la 3^{ème} chaîne publique. Ce nième plan d'économies sonne-t-il la fin du service public audiovisuel sur le territoire français, alors que nos voisins européens ont su, eux, développer leur télévision régionale et en organiser le financement ?

Alors que le démantèlement des antennes régionales françaises semble entamé, quelle réflexion, quel bilan y a-t-il au plus haut niveau de l'Etat, sur la réforme de FTV de 2009, sur la coûteuse structure et sur l'obligation d'utiliser des fonds publics pour nourrir des intérêts privés via des « sociétés de production », sans que France Télévisions ne détienne de droits sur les œuvres qu'elle finance ?

Quelle télévision régionale le citoyen est-il en droit d'attendre puisqu'il la finance en grande partie via la redevance ? Ne faut-il pas redonner une identité forte à France 3, « chaîne nationale à vocation régionale », au travers de nouveaux canaux de diffusion sur le modèle de la télévision régionale Corse de France 3, Via Stella ?

Aujourd'hui, ces réflexions ne semblent même pas être lancées au niveau du ministère de la Culture, ni au plus haut sommet de l'Etat, actionnaire unique du groupe. Et pourtant, elles nous semblent être essentielles pour pérenniser la troisième chaîne, notamment en région.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les Députés, inquiets pour l'avenir de notre chaîne, pour notre activité et pour nos emplois, nous comptons sur votre soutien pour porter toutes ces questions auprès de notre actionnaire unique, l'Etat et lors des débats parlementaires pour définir une vision politique forte de la télévision régionale et redonner à la troisième chaîne sa raison d'être en région.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier, et dans l'attente des suites que vous lui donnerez, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs Les Députés, l'expression de nos sincères salutations.

L'intersyndicale SUD/CGT/CFDT/SNJ/FO/CFTC/CGC

CGT : Pierre Mouchel
06 10 21 70 89/mail : pierre.mouchel@france3.fr

SUD : Anne-Laure Tuillon
06 22 43 08 11 / mail : anne-laure.tuillon@france3.fr

SNJ : Thierry Will
06 87 57 74 32 / mail : thierry.will@france3.fr

CFDT : Bernard Bessac
06 72 89 04 73/ mail : bernard.bessac@france3.fr

CFTC : Roland Marty
Roland.marty@france3.fr

CGC : Thierry Sentous
thierry.sentous@france3.fr

FO : Elise Daycard
elise.daycard@france3.fr